

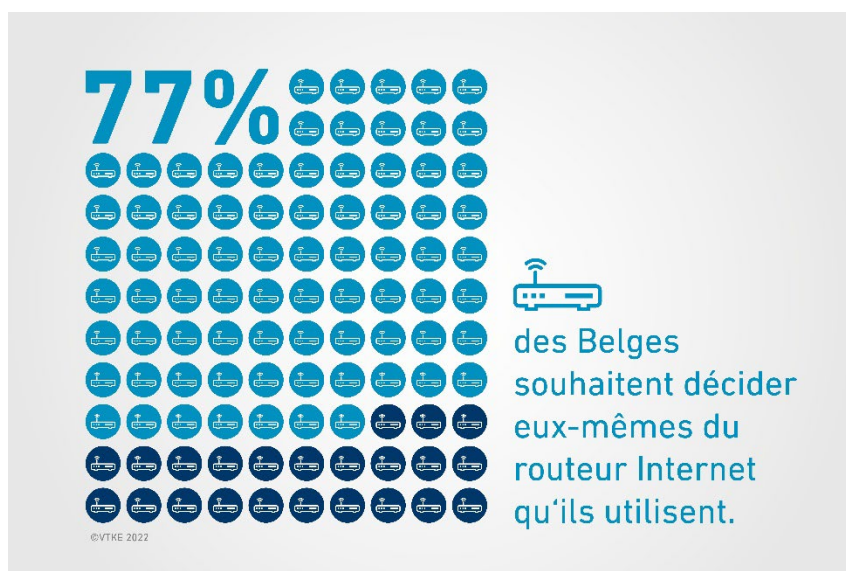
Sondage VTKE sur la liberté de choix du terminal dans sept pays de l'UE

Les trois quarts des Belges veulent pouvoir choisir leur routeur lorsqu'ils se connectent à l'Internet

Bruxelles, le 29 mars 2022 – Les internautes ne veulent pas que leur fournisseur d'accès Internet (FAI) leur impose le terminal qu'ils doivent utiliser pour leur connexion Internet. C'est ce que révèle un sondage représentatif¹ réalisé par le Verbund der Telekommunikations-Endgerätehersteller (VTKE) en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Italie, aux Pays-Bas et en Espagne. Les utilisateurs finaux de ces sept pays de l'UE attachent beaucoup d'importance à la liberté de choix du terminal pour la connexion Internet.

Voici les principaux résultats du sondage :

- En Belgique, pas moins de 77 % des internautes souhaitent pouvoir choisir eux-mêmes le terminal pour la connexion Internet.
- Dans les pays où il n'y a pas de réglementation imposant la liberté de choix du terminal (Belgique, Autriche et Espagne), une très nette majorité (76 %) des sondés sont en faveur de cette liberté pour la connexion Internet.
- Là où la liberté de choix du terminal est déjà ancrée dans la réglementation (Allemagne, Finlande, Italie et Pays-Bas), elle est plébiscitée. En moyenne, environ 50 % des sondés prévoient d'acheter leur propre terminal lors du prochain changement d'appareil.





En Allemagne, en Finlande, en Italie et aux Pays-Bas, les consommateurs peuvent choisir librement leurs terminaux du fait de réglementations spécifiques. Et ils ne s'en privent pas. La Finlande a été le premier pays à appliquer cette mesure, en 2014. 61 % des sondés comptent choisir (à nouveau) leur propre terminal la prochaine fois qu'ils changeront d'appareil. En Allemagne, 55 % des utilisateurs se servent actuellement d'un terminal qu'ils ont acheté eux-mêmes ; 45 % seulement louent un terminal au FAI. Aux Pays-Bas, la réglementation a été introduite très récemment (janvier 2022), et l'on constate que 35 % des consommateurs prévoient d'acheter leur propre appareil lors du prochain changement. 45 % opteraient pour un appareil du FAI ; 20 % n'ont pas encore pris de décision.

En Belgique, comme en Autriche et en Espagne, la plupart des utilisateurs ne peuvent généralement pas choisir un terminal pour leur connexion haut débit. Il n'existe pas encore de réglementation nationale en la matière. Toutefois, selon sa feuille de route pour 2022, le régulateur belge IBPT prévoit de lancer une consultation publique sur le libre choix des terminaux au premier trimestre. Ici aussi, une nette majorité de 77 % considère que cette liberté est importante. Actuellement, 24 % utilisent leur propre appareil pour se connecter, lorsque le FAI le permet ; 62 % utilisent l'appareil du fournisseur d'accès Internet.

Les résultats du sondage VTKE¹ montrent une fois de plus que la liberté de choix du terminal est la meilleure solution dans plusieurs pays, car elle répond aux besoins de l'utilisateur et, en même temps, favorise l'innovation via une saine concurrence pour offrir le meilleur terminal. Vous trouverez plus d'informations ici: <https://vtke.eu/news/>

¹Sondage VTKE réalisé par l'institut d'études de marché Kantar du 3 au 7 février 2022. Échantillon représentatif pour chaque pays, âge de 16 à 65 ans.

À propos de VTKE

Le *Verbund der Telekommunikations-Endgerätehersteller / Alliance of Telecommunications Terminal Equipment Manufacturers (VTKE)* se compose principalement d'entreprises de taille moyenne opérant en Europe. Ensemble, elles s'engagent à assurer le succès à long terme d'un marché des télécommunications libéralisé. En outre, ces entreprises veulent faire prendre conscience de l'importance des terminaux de télécommunications aux politiques et à la société. Elles travaillent donc ensemble à l'élaboration d'un cadre réglementaire et économique stable et tourné vers l'avenir, sans lequel le secteur des terminaux de télécommunications ne pourra pas vraiment innover. Pour plus d'informations : www.vtke.eu.